



Le mercredi 27 septembre 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 20 septembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (40) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, M. Jean-Michel FORT, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Noël BLIN, M. Henri LORY, M. Philippe GUERINEAU, Madame Martine LACOTTE.

Délibération affichée et
exécutoire le : 29/09/2023

Excusé(s) (13) : Mme Sabine DESMAISON, M. Olivier VIGNAU, M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Monique RABIER, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, M. Gilles CARANTON ayant donné procuration à M. Didier BARACHET, M. Marc FLEURET ayant donné procuration à Mme Delphine GENESTE, M. Didier DUVERGNE ayant donné procuration à Mme Pascale BAVOUZET, Mme Valérie LEGRÉSY ayant donné procuration à Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Ludovic RÉAU ayant donné procuration à Mme Brigitte VOITIER.

45 : Plan pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) : protocole d'accord 2023-2027

La communauté d'Agglomération Castelroussine détient la compétence pour la gestion du Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi.

Pour rappel, le PLIE permet d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes de + de 25 ans confrontées à une exclusion durable du marché du travail en gérant l'accompagnement de ces demandeurs d'emploi, en organisant localement des partenariats, en animant un réseau d'entreprises et en développant des projets locaux et des outils en faveur de l'insertion et l'emploi.

Compte tenu des résultats significatifs du PLIE et des besoins persistants identifiés en faveur des personnes très éloignées de l'emploi, l'Etat, la Région Centre – Val de Loire, le Département de l'Indre, l'agglomération de Châteauroux Métropole et Pôle Emploi ont décidé de mettre en œuvre un nouveau Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2023 et ce dans le cadre des programmations opérationnelles des fonds européens 2023/2027.

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le Président de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole à signer le nouveau protocole d'accord du PLIE pour 2023-2027.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .

Le Président,


M. GI'AVÉROUS

La Secrétaire de séance


Pascale BAVOUZET